Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Elle recrute pour la Ville de Chaumont en mobilité interne, par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle :

Un Agent technique polyvalent en milieu rural (H/F)

(Catégorie C – filière technique)

Lieu d'affectation : Brottes (commune associée de Chaumont)

Au sein de la commune de Brottes (commune associée de la ville de Chaumont), sous la responsabilité du Maire délégué et du Directeur du Centre Technique, vous aurez pour missions de conduire l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.
Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

1/Entretenir et mettre en valeur les espaces naturels : mettre en forme les terrains avant les plantations (bêchage, ratissage,…), tondre les espaces verts, procéder aux plantations de fleurs, arbres, arbustes, procéder à l'entretien et à la taille de l'ensemble des végétaux, appliquer les obligations réglementaires liées aux sites, prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendies, inondations, glissements de terrain, accidents personnels), assurer des travaux de désherbage de l'espace public et des cimetières en conformité avec la loi en vigueur, débroussailler les espaces publics, coteaux et fossés, conduire les travaux d'entretien et de nettoyage des différents sites de la commune.

2/Réaliser des petits travaux de maintenance en bâtiment : identifier et signaler les dysfonctionnements dans un bâtiment, effectuer des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments : maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie, …, tenir à jour des registres d'intervention.

3/Entretenir la voirie communale : faucher les abords des routes et accotements, repérer et signaler les dégradations de la voirie puis hiérarchiser les interventions, effectuer des opérations de petit terrassement et de déblaiement, poser, remplacer et remettre en état des éléments de chaussée, de voirie et de réseau, réparer et reboucher des dégradations du revêtement routier, dégager et nettoyer les voies et les espaces publics, déneiger et effectuer le salage les routes, installer les décorations de Noël.

4/Entretenir le matériel et les engins : nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage, vérifier le bon fonctionnement des équipements et matériels, réaliser des petites réparations et petits dépannages, alerter sur les dysfonctionnements et les risques liés à l'utilisation d'un matériel et prévoir sa maintenance ou son renouvellement, appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits.

5/Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité : rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accidents liés à un équipement ou aux bâtiments, signaler au maire de la commune les lieux et conditions de son intervention, signaler un accident et alerter les services de secours, utiliser les équipements de protection individuelle, rendre compte au maire de la commune et rédiger des rapports d'incident.

6/Assurer la manutention et l'installation des matériels de fêtes, cérémonies et manifestations sportives : mettre en place les manifestations patriotiques, préparer les fêtes et cérémonies organisées par la collectivité.

Profil :

- connaissances en espaces verts, menuiserie, serrurerie, peinture, chauffage, voirie et réseaux divers, assainissement, gestion des déchets,
- aptitude à utiliser le matériel de sécurité mis à disposition
- aptitude à planifier son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites,
- respect de la hiérarchie
- être discret, disponible et ponctuel,
- permis B indispensable.

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible.
Poste à horaires réguliers selon le règlement intérieur du temps de travail en vigueur.
Rémunération mensuelle minimum de 1 712,06 euros bruts.
Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 07 avril 2023** à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : contactez Monsieur AUVIGNE Laurent, Directeur Adjoint du Centre Technique au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.